EXTRAIT DU PLAN DE MORCELLEMENT

# Lotissement d'Adonkoi, îlot 579

Lots 6115 et 6116 · 400 m² chacun selon le plan · Anyama, District autonome d'Abidjan

Plan d'aménagement « Adonkoi » (888 ha 73 ca), arrêté n° 21-00020/MCLU/DGUF/DU/SDAPU du 8 avril 2021

Extrait établi par Capital Foncier à partir du fichier numérique (DWG) du plan de morcellement. Les limites et les numéros des lots et des îlots, ainsi que le tracé de la voie Y4, sont reproduits tels qu'ils figurent au fichier ; les cotes et la distance à la Y4 sont mesurées sur ce fichier. Le plan est vectoriel : il se lit en l'agrandissant à l'écran.

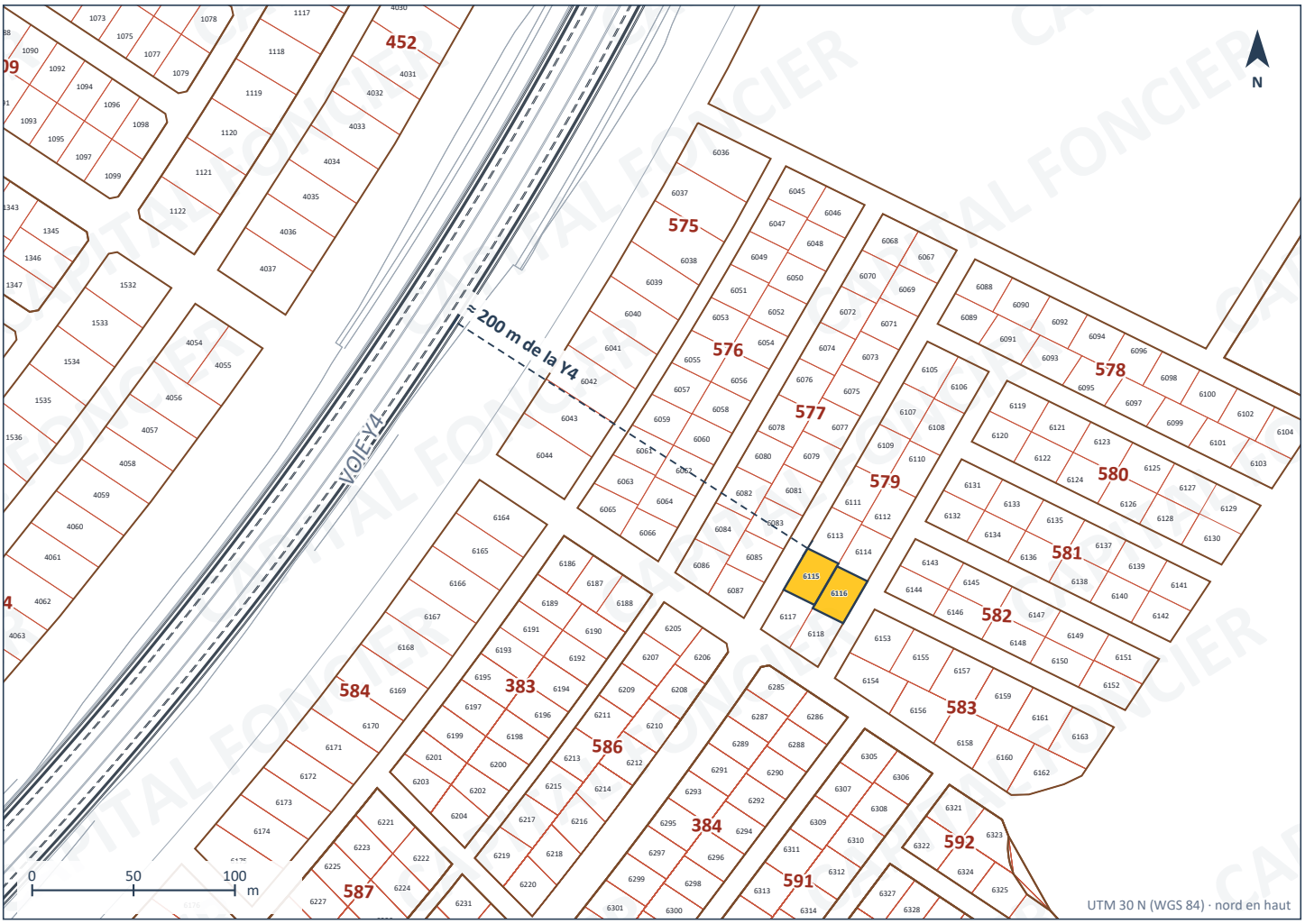


**Zoom sur les lots 6115 et 6116 : cotes mesurées au fichier**

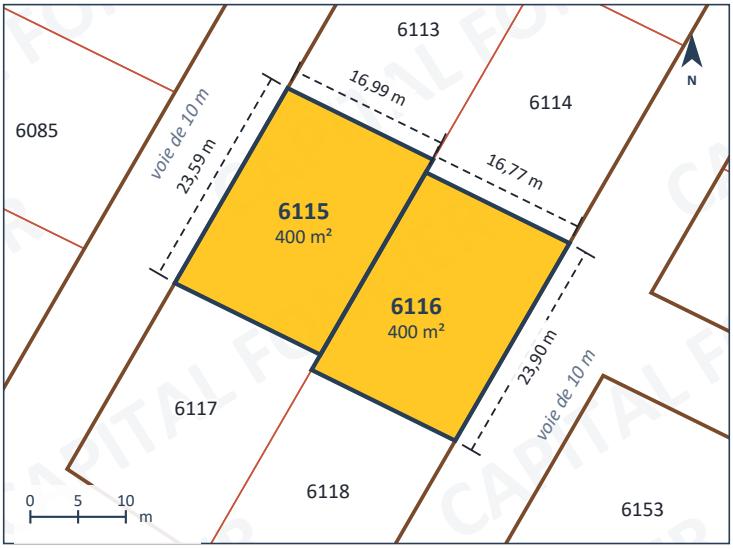


## Légende

- Lots 6115 et 6116 proposés par Capital Foncier
- Limite de lot
- Limite d'îlot
- Voie Y4 : bords de chaussée
- Voie Y4 : axe
- Voie Y4 : talus et bermes
- Cote mesurée sur le fichier
- 6118 — Numéro de lot
- 579 — Numéro d'îlot
- *VOIE Y4* — Écriture du plan

Surfaces : 400 m² par lot selon le plan ; ensemble de 800 m² traversant l'îlot, façades sur deux voies de 10 m. Distance des lots à la Y4 : 197 m au pied de talus, 207 m au bord de la chaussée, 211 m à l'axe.

Document d'information établi par Capital Foncier. Il ne se substitue ni au plan approuvé ni au dossier technique des lots, qui font foi ; il ne vaut pas titre. Extrait du 12 octobre 2026.



Document scellé — Réf. CFD-2026-0062 — Vérifiez sur capital-foncier.com/verification